

Actualité de la protection sociale

1. LE STATUT DU DIRIGEANT

- Le nouveau statut de l'entreprise individuelle issu de la loi du 14 février 2022 fait-il concurrence à l'EURL à l'IS ?
 - Séparation des patrimoines professionnel et personnel, option à l'IS, possibilité de distribuer des dividendes sonnent-ils le glas de l'EURL ?
- La Cipav : une réforme majeure
 - Au 1er janvier 2023, la Cipav bouleverse l'intégralité de ses régimes retraite et prévoyance :
 - A quoi faut-il s'attendre et quelles sont les conséquences pour vos clients ?
- Créateurs d'entreprise : un sujet moins simple qu'il n'y paraît
- Un point sur les dernières évolutions et les choix à faire.

2. LES NOUVEAUX ARBITRAGES DE L'OPTIMISATION DE RÉMUNÉRATION

- La prime de partage de valeur concurrence-t-elle l'intéressement ?
 - La loi sur le pouvoir d'achat augmente encore la prime de partage de valeur. Elle peut atteindre 6.000 € dans les entreprises ayant signé des accords d'intéressement soit 3 fois plus que la prime Macron (PEPA).
 - Les arbitrages sont-ils modifiés ?
- Les dernières nouveautés de l'épargne salariale et comment apprécie-t-on le seuil de 1 salarié dans ce domaine ?

3. LA SANTÉ ET LA PRÉVOYANCE DES SALARIÉS

- Les nouveautés de l'assurance santé :
 - Le bilan contrasté du 100 % santé
 - Les pistes d'évolution du cahier des charges des contrats responsables
- Les nouveautés sur les régimes prévoyance :
 - Les innovations des branches à l'occasion de la mise en conformité des accords ;
 - Le 1,5 % de l'ANI Prévoyance Cadres « bousculé » par l'accord prévoyance de la métallurgie
 - Point sur la hiérarchie des normes

* Le programme de cette conférence a été établi en fonction de l'actualité et est soumis à des modifications régulières.

OBJECTIFS

Mettre à jour votre expertise.
Faire le point sur les derniers changements intervenus.
Analyser les modifications à apporter aux stratégies proposées aux clients.
Transformer les dernières évolutions en arguments conseils.

PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public souhaitant se perfectionner dans le domaine de la protection sociale et qui dispose de connaissances des fondamentaux en protection sociale.

DURÉE

3 heures 1/2

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.
Pédagogie expositive
Exercices / études de cas

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.
Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

FORMATION INTRA :
Délai de mise en place sous 30 jours
Tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com
FORMATION INTER-ENTREPRISES :
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com